



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



24027465

Déposé / Reçu le

05 FEV. 2024

Greffe

**au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles**

N° d'entreprise : **0445 332 047**

Nom

(en entier) : **Fondation belge pour la Terre Sainte**

(en abrégé) :

Forme légale : **fondation d'utilité publique**

Adresse complète du siège : **Parvis de la Basilique 1,1083 Bruxelles**

**Objet de l'acte : Transfert Siège Social-Nominations-Réélections-Démissions
d'Administrateurs**

Extrait du procès-verbal de la réunion du 11 décembre 2023:

Les membres du Conseil décident à l'unanimité de transférer le siège social de la Fondation à 1150 Bruxelles, 2 Avenue du Chant d'Oiseau et ce à partir du 1er Janvier 2024.

Suite à la réunion du 7/12/2021:

Réélection d'administrateur: Monsieur François Delvigne, rue Sainte-Catherine 34, 1370 Jodoigne
Baron Daniel de Moffarts, Clos Amanda Stassart, 2/14, 1200 Bruxelles

Suite à la réunion du 21/2/2022

Election d'administrateur: Monsieur Dominique Eeman, né à Gand le 14/8/1957, Avenue de Sumatra 23, 1180 Bruxelles

Suite à la réunion du 18/9/2023

Réélection d'administrateur: Monsieur Michel Duponcheele, Avenue des Petites Epines 9, 6600 Bastogne

Démission d'administrateur: Baron Johan Swinnen, Jozef Nellenslaan 135 Bus 31, 8300 Knokke-Heist

Election d'administrateurs:

Baron Jean-Pierre Schenkelaars, né à Bressoux le 30/4/1957, Vielle-Voie -de -Tongres 19, 4000 Liège

Monsieur Fabrizio Massimo, né à Ixelles le 4/3/1967, Avenue des Pins Noirs 16, 1950 Kraainem

Désormais, le conseil d'administration est composé comme suit:

Baron Jean-Pierre Schenkelaars, Président

Monsieur Jean-Louis Bosteels, Secrétaire

Baron Daniel de Moffarts, Trésorier,

Monsieur François Delvigne

Monsieur Michel Duponcheele,

Monsieur Dominique Eeman

Monsieur Fabrizio Massimo

Monsieur Peter Nédée, Administrateurs

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 13/02/2024 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).